

Le Front

RECTEUR ADJOINT

MAR 14 1983

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le lundi 14 mars 1983

Vol. 19 no. 20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Local: 163 Nursing
Mercredi 16 mars à 13h00

Points reportés de l'ordre du jour
de l'assemblée générale du 9 février 1983

5. C.E.S.P.M.
 6. Amendements à la constitution
 7. Autres
 8. Levée de l'assemblée
- Note: Une deuxième assemblée générale suivra la levée de cette dernière.

Ordre du jour

1. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée
2. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 février 1983
5. Proposition d'interdiction de fumer dans les salles de cours
6. Centre social
7. Présentation du Recteur
8. Autres
9. Levée de l'assemblée

Pierre Landry
Président

Note aux étudiants:

Les cours, examens, cliniques, sessions de laboratoire, etc. prévus pour le mercredi 16 mars 1983 de 13h00 à 17h00 sont reportés à une date ultérieure si possible ou sont annulés complètement s'il n'était pas possible de faire autrement pour libérer les étudiants.

Service des Activités Récréatives

SOIRÉE SOCIALE SAR

Date: le vendredi 18 mars 1983

Invitation: tous(tes) les participant(e)s aux activités récréatives

Lieu: Grande Cafétéria

Tenue: Semi-formelle (pas de jeans)

Admission: 1\$ pour participant(e) et invité(e)

Résumé de la soirée:

20h45 - 21h45 arrivée et exposition visuelle
21h45 - 22h45 Allocation des dignitaires
22h15 - Musique sur disques (James
Dixon)

Réunion régulière

Objet: Convocation à une réunion régulière de la F.E.U.M. qui se tiendra le mardi 15 mars 1983 à 19h00 au local 106 de l'édifice des Arts.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mars 1983
3. Postes à combler:
 - Directeur(trice) du Bottin
 - Directeur(trice) du Corps de Police Étudiant
 - Directeur(trice) du Café étudiant
 - Directeur(trice) du journal étudiant "Le Front"
 - Assistan(t)e-gérant du club étudiant "Kacho"
4. Autres
5. Levée de l'assemblée

Pierre Landry
Président



Résultat Final
Concordia 2
Saskatchewan 6

Art oratoire

6e CONCOURS ANNUEL

Patronné par
L'A.A.A.U.M. - L'A.B.P.U.M. -
L'U de M

ÉLIMINATOIRES

Le vendredi 18 mars - Galerie d'Art -
13h

CONCOURS FINAL

(Six finalistes)

Le dimanche 27 mars - Galerie d'Art
-14h

Prix: 400\$ 250\$ 150\$

Un certificat de participation
pour chaque concurrent

RAPPEL: Sujet: Au choix
Durée: sept à dix minutes

Formules d'inscription au
secrétariat

Nos excuses

Il y a une faute commise dans le FRONT du 21 février dernier. L'article "La réponse de l'ÉLÉPHANT BLANC" avait deux fautes. Au lieu de lire "il reste que 26 000 pieds carrés," ça devrait être "...il reste que 2 600 pieds carrés." En plus, l'article disait: "carrefour-casse-croûte (pour 250 personnes) 35 550 pieds carrés...", ça aurait dû être "...3 550 pieds carrés...". Nous nous excusons sincèrement pour ces erreurs.

Le Front

ÉDITORIAL

QUE REPRÉSENTE UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE?

UNE QUESTION DE CE GENRE POUR CERTAINS D'ENTRE NOUS EST INUTILE ET DEMEURE SANS FONDEMENT, ET POURTANT, LA SITUATION REELLE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS NOUS OBLIGE MALGRÉ NOUS À NOUS LA POSER.

QU'AVONS-NOUS CONSTATÉ TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE UNIVERSITAIRE?

ON NOUS DIRA, BEAUCOUP DE CHOSSES, MAIS IL Y EN A EU UNE SI PAS DEUX QUI ONT AVORTÉ FAUTE DE QUORUM.

POURQUOI CE MANQUE DE QUORUM? QUELLES EN SONT LES PRINCIPALES CAUSES?

EN EFFET, NOUS N'AVONS AUCUNEMENT L'INTENTION DE DONNER TOUT UN ENSEIGNEMENT SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, D'AILLEURS TEL N'EST PAS NOTRE RÔLE. NOUS NOUS LIMITERONS TOUT SIMPLEMENT À CERNER CERTAINES SI PAS UNE CAUSE PRINCIPALE ATTRIBUABLE À CE MANQUE DE QUORUM. NOUS N'AVONS PAS NON PLUS LA PRÉINTENTION DE CONSIDÉRER CETTE CAUSE COMME ÉTANT UNIQUE; IL Y EN A PLUSIEURS.

EN FAIT, NOUS NE POUVONS PAS ALLER CHERCHER LES CAUSES AILLEURS QU'AU SEIN DE NOTRE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE. LES CAUSES, NOUS LE SAVONS TOUS, SONT NOMBREUSES ET SANS DOUTE INTERDEPENDANTES.

NOUS CITERONS À TITRE D'EXEMPLE: LE MANQUE DE TEMPS QUI EST UN PRÉTEXTE PAR EXCELLENCE. MAIS, LA PRINCIPALE CAUSE, À MON HUMBLE AVIS, RÉSIDE NON PAS AU MANQUE D'INTÉRÊT À NOTRE FÉDÉRATION, MAIS PLUTÔT DANS NOTRE MÉCONNAISSANCE DU BIEN FONDÉ D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

EN D'AUTRES TERMES, NOUS (ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES) NE SEMBLONS PAS DONNER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SA JUSTE VALEUR ET SON JUSTE POIDS CAR DANS LES COULOIRS ET DANS LES SALLES DE COURS DE L'UNIVERSITÉ, TOUT LE MONDE CHUCHOTE: AH, NOUS SOMMES CONTRE LE NOUVEAU SYSTÈME DE CONCENTRATION DES EXAMENS; EST-CE QUE ÇA SERA ENCORE LE CAS AU SECOND SEMESTRE? EST-CE QUE LES FRAIS DE SCOLARITÉ VONT AUGMENTER L'ANNÉE PROCHAINE? QU'EN EST-IL DU CENTRE SOCIAL? VOILÀ UN TAS DE QUESTIONS ET PROBLÈMES QUI NOUS PRÉOCCUPENT TOUS(TES).

IL EST VRAI QU'IL APPARTIENT À LA F.E.U.M. DE S'EN OCCUPER.

MAIS, IL CONVIENT DE NOUS DEMANDER CE QUE NOUS DEVRIONS FAIRE AU CAS OÙ LA F.E.U.M. CROISE CARREMENT LES BRAS, C'EST-À-DIRE QUE FAIRE SI LA F.E.U.M. NE S'EN OCCUPE PAS? IL NOUS APPARTIENDRAIT DE SOULEVER TOUS NOS PROBLÈMES ET D'EN DISCUTER DANS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'AUTANT PLUS QUE CETTE DERNIÈRE EST SOUVERAINE.

AU LIEU DE PASSER NOTRE TEMPS DANS LES COULOIRS À CRITIQUER ET À JACASSER DANS LE VIDE, NOUS DEVRIONS PLUTÔT AMENER NOS PRÉOCCUPATIONS DANS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES. CECI N'ÉQUIVAUDRAIT PAS À DIRE QUE NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ÉCHANGER NOS IDÉES DANS LES COULOIRS ET SALLES DE COURS, MAIS À QUOI ÇA RIME DE TUER NOTRE TEMPS À PARLER DANS L'AIR DES PROBLÈMES QUI NOUS PRÉOCCUPENT DEPUIS DES ANNÉES PAR EXEMPLE CELUI DES FRAIS DE SCOLARITÉ? À MON AVIS, C'EST UNE SITUATION DE DÉFAITISME LÉGITIME.

VOILÀ L'IMPORTANCE CAPITALE QUE REVÊTENT LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET DANS CELLE DU MERCREDI 16 MARS, NOUS DEVONS PARTICIPER ACTIVEMENT, AU LIEU DE PLEURNICHER À TORT OU À RAISON DANS LES COULOIRS SUR DES QUESTIONS D'IMPORTANCE TELLES QUE LE CENTRE SOCIAL.

SUMBU LONGHOMO

CHER(E)S LECTEURS ET LECTRICES,

DANS LE FRONT DU 8 MARS, LORSQUE NOUS AVIONS ANNONCÉ L'OUVREMENT DES POSTES À LA F.E.U.M., UNE ERREUR S'ÉTAIT GLISSÉE.

EN EFFET, LA RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA F.E.U.M. AURA LIEU LE MARDI 15 MARS AU 106 AUX ARTS À 19H00 ET NON LE MERCREDI 15 MARS.

ENCORE UNE FOIS NOS EXCUSES.

LE FRONT



L'équipe du journal

Direction: Sumbu Longhomo

Rédaction: Rodrigue Hébert

Nouvelles:

Locales: Aziz Fall

Photocomposition: Claudette LeBlanc

Culturelles et des arts: Sonia Eliev

Sportives et des loisirs: Marc LeBlanc

Internationales: Virginie Saint-Louis

Correction: Gisèle Collette

Caricaturiste: Isabelle Bourgeois

Responsable du montage: Raymonde Arsenau

Soutien Technique:

A. Correcteur(trice):
- Réjean Roy
- Carole Briveau
- Rhéa Laforgue
B. Mise en page:
- Hélène Laroche
- Sylvie Godin
- Sika Eliev
- Roch Ringuet

OPINION DU LECTEUR

Les élections à la F.E.U.M. - où allons-nous?

Les élections à la FEUM - Ou allons nous?

Le 17 février dernier, c'était jour d'élections au Centre universitaire de Moncton. Ayant utilisé mon droit de vote, je me permet cette réflexion et vous la livre.

Pendant la période de cabale, on pouvait voir et par tout sur les campus des pancartes, des affiches, des banderoles où les candidats sollicitaient l'appui de la masse étudiante. Nous avons droit à des débats publiés dans quelques facultés. Le journal étudiant du 14 février 1983 nous présente le programme électoral des

différents candidats en lice. En revoyant quelques uns de ces programmes j'ai de la difficulté à m'expliquer les résultats.

Pretons par exemple le programme du Président, M. Pierre Landry, qui disait et je cite: "La FEUM doit s'assurer que les frais de scolarité ne montent pas plus vite que les services offerts". Qu'est-ce qu'il veut dire? Soit que M. Landry est naïf ou qu'il se fasse presser? S'imaginer-il que l'administration de l'Université, en augmentant les frais de scolarité, va nous donner plus de services. En fin de compte, de scolarité on a l'impression que notre

Président et l'organisme qu'il représente donnent leur bénédiction à une éventuelle augmentation des frais de scolarité. Depuis quand la FEUM s'avoue-t-elle vaincue sans livrer bataille? C'est à se demander si le nouvel exécutif de la FEUM est au service des étudiants ou au contraire, s'il n'est pas au service de l'administration du C.U.M.?

M. Landry nous dit également que la "FEUM doit garantir le progrès et l'avancement de la cause étudiante". Voilà une déclaration intéressante de la part d'un président d'organisme comme la

F.E.U.M. Intéressante parce qu'il y a plusieurs dossiers sur lesquels le nouvel exécutif de la FEUM aura le loisir de se pencher. Le dossier des étudiants au C.U.M. en est un de ceux là. J'oubliais, on ne doit pas dire expulsés, mais "non-réadmis". Pour les étudiants "non-réadmis" vous avouez comme moi que leur avancement en a pris un dur coup!

Ce qui m'amène à parler du droit d'expression sur les campus. Il semblait que pour le nouveau directeur aux affaires internes, il n'existe pas de problème à ce niveau. Pour M. Réal Gauthier il ne s'agit pas d'un

problème de libre expression mais plutôt d'un problème de communication. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce terme se prête mieux dans la conversation. Pour le directeur aux affaires, "s'assurer qu'il y a communication", tous ces problèmes ont tendance à s'éliminer par eux mêmes? Et de quelle façon s'y prendra-t-il pour régler le problème de la communication?

Facile voyons! Avec le Centre Social et pas n'importe lequel. C'est où les étudiants ne pourront se rencontrer, si ce n'est qu'entre deux "services aux

étudiants". Puis M. Gauthier nous dit: "Je crois que toutes les informations devraient leur(s) être divulguées". Je suis bien d'accord avec lui. C'est à suivre.

En terminant je demanderais à tous les candidats qui étaient en lice de divulguer publiquement la source de leur moyen financier pour mener à bien et à terme leur campagne électorale respective. C'est à mon avis respecter la masse étudiante et son droit à l'information. Merci.

Roger Lavoie
Étudiant au C.U.M.

Un bilan des élections

Je suis étudiante en sciences infirmières et je ne suis pas certaine où à qui je devrais faire connaître mes inquiétudes concernant les élections de l'exécutif de la F.E.U.M. (le jeudi 17 février).

Étant donné que j'ai suivi les élections de près je me demande pourquoi les élections aux sciences infirmières et nutrition qui ont eu lieu le lundi 14 février (à cause des sages) n'étaient pas plus présentes au niveau de publicité (sauf un annonce dans le Front) car si on regarde les chiffres c'est évident que la participation était faible.

C'est comme étudiants et étudiantes devez connaître ma préoccupation car on n'avait pas reçu l'information avant lundi. La période de cabale a commencé le jeudi 10 février et donc on avait seulement 2 jours pour se décider, et noter qu'il n'y avait pas de débats ou la chance pour rencontrer les candidats.

Alors je me demande comment la population étudiante dans ma propre faculté a pris la responsabilité et droit de vote en main quand certains individus veulent nous convaincre de voter pour eux en basant

notre choix sur un morceau de papier avec des noms et une liste de concret comme plateforme ou action.

De plus, j'ai soupçonné très fortement que tout le processus d'information était remis en question analysé en profondeur et pas simplement accepté comme fait accompli. Car d'après l'expérience dans notre faculté on sait que les gens (en particulier une fille en nutrition) qui étaient à la table de scrutin avaient des préjugés contre quelques candidats et ont refusé de savoir leurs préférences en commençant un discours sur le fameux "Centre Social".

Je ne connais pas ses motifs mais je doute fortement qu'elle était neutre et je me demande qu'impeur elle a eu sur les électeurs et électrices.

Je suis très consciente que ces élections étaient inadéquates et pas représentatives de nos besoins dans la faculté des sciences infirmières.

Mais c'est où lancer le même, au président des élections? au conseil étudiant? ou aux étudiants et étudiantes de sa faculté...

Carole Coucay
Folle des Sciences
Infirmières

RENCONTRE-DISCUSSION SUR "LA SOPHROLOGIE"

Dans le cadre des rencontres-discussions organisées par le service de counselling psychologique, le mercredi 16 mars le Dr Reto Desjardins nous parlera de la "Sophrologie". La sophrologie est une méthode de relaxation dynamique simple, facile et applicable par chacun de nous. Mais pour en savoir plus long pourquoi ne pas venir écouter le Dr Desjardins de 13h30 à 14h30 au local 431 Taillon.

Au sujet de Centre Social

Le mardi 14 mars, les personnes intéressées au Centre social se sont réunies. Le sujet de la discussion a porté sur le projet A ainsi que le projet B. Le comité (qui comprend maintenant les membres du projet A et ceux du projet B) a accepté le principe de regrouper les services essentiels à la population pour ensuite déterminer la possibilité de pouvoir les accommoder étant donné les contraintes financières qui nous sont imposées.

Il faut dire quand même que les tendances de procédure pour l'accomplissement du Centre vont peut-être varier, questionnant la période de temps et le mode de financement.

Présentement, la demande ou plutôt le besoin de la masse étudiante est: la grande salle polyvalente, bureaux de la Fédération, Co-op étudiante et une cantine, tous logés idéalement dans une première phase.

Les négociations sont maintenant en marche pour la présentation et la finalisation de ce projet, en espérant qu'on portera fruit à l'accomplissement. En ce qui concerne le référendum, la question est en suspens jusqu'à l'issue de l'assemblée générale. Bien à vous,

Pierre Landry
Président

Représentations Photographiques

La Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton exposera des représentations photographiques de cinq siècles de livres hébraïques et judaïques, de bibles rares et d'incunables hébreux tirés de la collection Lamy de la Bibliothèque nationale du Canada.

Les personnes intéressées à visiter l'exposition pourront se rendre au salon étudiant de la Bibliothèque Champlain entre le 1er et le 15 mars 1983.

Postes à combler

Postes à combler

Ouverture des postes à CKUM-MF pour l'année 1983-1984.
La mise en candidature est du 14 au 25 mars à 16h00.

Voici les postes à combler:

- Directeur(trice) des finances
- Trésorier(ère)
- Directeur(trice) de l'information
- Chef de pupitre aux nouvelles
- Chef de pupitre aux sports
- Directeur(trice) à la musique
- Adjointe à la musique
- Directeur(trice) à la technique
- Adjointe à la technique
- Directeur(trice) à la programmation
- Coordonnateur(trice) de la production
- Coordonnateur(trice) de la mise en onde
- 2 producteur(trice)s

Les intéressés(e)s doivent soumettre leur candidature par écrit au sein de:

Raymond Quirion II
Directeur Général, CKUM-MF
159, avenue Massey, Moncton
EIA 3E9

N'oubliez pas que cette radio est à vous!

PARTY GRAFFITI

Pour les étudiants et étudiantes des Sciences sociales le vendredi 18 mars à la petite Caf.

Costumé(e) 1\$
Pas-costumé(e) 2\$

Droit à un(e) invité(e).

LE CENTRE SOCIAL

Étudiants étrangers "Si votre français est d'un niveau bas, l'Université peut annuler votre admission"

En effet, lors de la réunion du Sénat académique du 28 février 1983, une résolution a été adoptée à l'effet que: "L'admission est conditionnelle. Le candidat devra être, en mesure de démontrer au préposé des visas des preuves d'immigration du Canada, une connaissance suffisante du français et il devra également réussir un test d'aptitude en français oral et écrit, dès son arrivée à l'Université. Des résultats trop faibles pourraient entraîner l'annulation de l'admission".

En conséquence, les nouveaux étudiants étrangers qui seront admis l'année prochaine viendront dans leur certificat d'admission une mention qui dirait que leur admission est conditionnelle à la réussite d'un

test de français (ou plutôt la condition d'avoir un minimum de "bagage"), sinon ils seront obligés de retourner dans leur pays.

Pourquoi une telle décision? D'après les responsables qui ont amené la résolution, il s'agit d'une mesure qui a pour objectif d'éliminer certains problèmes rencontrés par des étudiants qui ont un très bas niveau de français (le droit plutôt d'éliminer les candidats trop faibles en français). Or, on remarque qu'il s'agit d'un problème causé par la présence de plus en plus importante d'étudiants arrivés à un niveau très faible.

Aussi, ce nombre important ne justifie-t-il pas un cours d'immersion totale pour ces hispanophones, arabophones et autres? Non,

montent certains membres du Sénat lors de la réunion du 28 février. "L'Université n'a pas les moyens de payer une telle chose. Autre chose, elle n'a pas du tout considéré dans ce dilemme les étudiants qui pourraient venir à la cause des problèmes causés par leurs papiers, répressions, etc.). Alors, chers membres du Sénat, où est-il votre sens humanitaire?"

Je vous comprends, lorsqu'on est dans votre situation, on ne peut plus discerner à un certain moment les premiers concernés par certains car "un fait bien trancher à un certain bout".

Maintenant que la décision a été prise, malgré

l'opposition de quelques sénateurs, que vont faire les autorités, compétentes, sinon que d'appliquer la décision prise? Alors, attendons-nous à voir au mois de septembre quelques étudiants refusés, vers leur point de départ avec la mention "vous avez un niveau de français trop bas, vous sommes désolés de vous avoir occasionné tant de dépenses, améliorez votre français et vous serez le bienvenus l'année prochaine dans notre "chère" université."

Qui payera la note? Sûrement pas l'Université car elle n'a rien promis, "on les aura prévus, c'est leur faute, ils n'ont qu'à subir les conséquences de leurs actes". Ainsi soit-il.

chers étudiants étrangers, si vous connaissez quelques-uns de vos possibles et futurs malheureux postulants, mettez-les au courant de ce qui a été décidé, vous pouvez accomplir une bonne action car notre association de étudiants étrangers qui, normalement, aurait dû se charger de les mesurer actuellement de le faire.

Vous avez sûrement remarqué que je m'ai au moment parlé d'étudiants étrangers car dans la proposition, on parle de "candidat(-e)" il "devra réussir". Peut-on dire que cela viole uniquement le sexe masculin? Est-ce que l'Université fait de l'Université fait de l'Université favorisme maintenant? Est-ce que le problème se

pose uniquement pour les garçons? Le mystère subsiste et

nous aurons sûrement une réponse de la part du Vice-recteur à l'enseignement qui nous dira peut-être:

"Ben, voyons, nous ne sommes pas sexistes, à l'Université de Moncton". A cela, on lui retournera: "Nous buissons plus les femmes dans la rédaction des propositions soumises au Sénat". Car, si on fera un plan et un devoir de conseiller à une étudiante qui serait prise dans une telle situation de contester la décision du Sénat car elle pourrait ne pas concerner les étudiants.

Si plus d'information vous est nécessaire, n'hésitez pas à me contacter, Étrangèrement votre,

Mehdi Attia Représentant des étudiants à la
Sénat Académique de notre
"Chère" Université

CENTRE SOCIAL

L'idée de créer un Centre ne date pas d'hier. Elle date de la création de l'Université. Mais, pourquoi cette idée se réalise-t-elle seulement cette année?

LE CENTRE SOCIAL ETUDIANT

L'idée de construire un centre sur le campus dans lequel se trouveraient plusieurs services étudiants, des services commerciaux, les bureaux administratifs de la Fédération étudiante en plus de diverses facultés de récréation, remonte à l'époque de la création de l'Université, c'est-à-dire depuis 1963.

Dès 1963, au parti de la construction d'un Centre Social de 800 000 \$. A ce moment, on prévoyait la réalisation de ce projet pour 1966. Il est important de noter qu'alors le centre était considéré comme prioritaire dans le Projet de construction pour l'Université de Moncton. C'est-à-dire, on prévoyait la construction d'un centre pour 1965, 1966, tandis que les bâtiments de la faculté des arts et celle de l'administration n'étaient prévus que pour 1967, 1969, en raison de causes financières. L'idée d'un centre fut lassée de côté.

Mars en 1970, l'idée renaît à nouveau de son importance et des démarches furent entreprises pour former un fonds conjoint et un comité de planification avec l'Administration de l'Université.

Mais d'où viennent les fonds? En 1966-67, l'Association des étudiants commença à mettre de côté un fonds spécial pour le Centre. Cette démarche fut

suivie d'une entente signée entre la F.E.U.M. (Fédération des étudiants de l'Université de Moncton) et l'Administration de l'Université qui créait un fonds de financement et place à des taux d'intérêts assez élevés.

L'idée fut sur chemin jusqu'en 1977. En 1978, le projet fut vu de très mauvais yeux, une décision de dernière minute de quelques dirigeants étudiants l'a fait avorter une autre fois. Ils croyaient que le projet comportait un trop grand risque financier. (Mémoire de la planification du Centre Social 1979).

À l'automne 1982, l'idée de construire un Centre Social se fait sentir. À la réunion générale des étudiants, celle du 30 novembre 1982, on annonce la création d'un comité central et de comités spéciaux pour étudier à nouveau le projet.

Pourquoi un Centre Social?

D'après M. Gilles A. Nadeau (Directeur des Services aux étudiants), le Centre social est un besoin pour les étudiants. "La plus grande partie de la population étudiante demeure en ville dans des appartements ou dans des parents. Donc, une fois les cours finis, les étudiants retournent à leur domicile. Il faudrait un centre d'attraction où les étudiants pourraient venir se divertir après le jour que le soir".

D'après Patrick Dufly (président du Comité) le Centre social, c'est de faire intégrer les étudiants qui pourraient se détendre. Aussi, toutes les

facultés sont isolées, c'est-à-dire qu'elles ont chacune un petit espace-vert et un petit terrain. Alors, si on avait un Centre, tous les étudiants pourraient se rencontrer en dehors de leur faculté.

Rapport du Centre Social - Projet B"

Un centre social permet d'être au cœur du campus. Tandis que présentement cet organisme est situé à l'extrémité du campus, très éloigné des autres édifices académiques.

Aussi, dû à l'importance des Services aux étudiants et le Centre d'emploi qui se trouvent présentement dans le Faillon (Cet édifice est le siège, nous d'après M. Dufly). Donc, il serait profitable que ces Services ainsi que la coopérative étudiante soient logés dans ce Centre.

Qui veut ce centre? Est-ce les étudiants ou les Administrateurs de l'Université?

D'après M. Dufly ce sont les étudiants qui ont la décision. C'est-à-dire que c'est un projet qui est au service de l'Université n'a rien à faire pour ce centre. Donc, ce sont les étudiants qui veulent ce centre.

Où est-on rendu avec ce centre?

Il y aura un référendum le 17 mars 1983, où les étudiants voteront pour le plan A ou le plan B. Mais nous n'avons pas encore de plans.

Selon M. Dufly et le premier plan (A), le Centre sera construit en phases. La première phase, c'est de faire intégrer les bureaux de la F.E.U.M. et de tous ces comités, tous les

bureaux administratifs de la F.E.U.M. ainsi que tous les bureaux des Services aux étudiants. Une rénovation majeure au Kacho serait comprise dans la première phase. La deuxième phase comprendrait: une grande salle polyvalente d'une capacité de 1000 personnes au-delà de 300 sièges, avec, entrées et services sanitaires appropriés. Toujours selon M. Dufly, le deuxième plan, "plan B" serait construit en une seule phase. Le Centre comprendrait une grande salle polyvalente, une coopérative étudiante, les bureaux pour les comités de la F.E.U.M. et les organismes divers. Donc, il reste à attendre le résultat du 17 mars 1983.

Selon M. Nadeau et M. Dufly, le "plan A" serait plus avantageux. Premièrement, il comporterait moins de dépenses financières si on le construisait par phases. Deuxièmement, on pourrait faire des rénovations au Kacho.

L'opinion qui soutient le "plan A" est qu'on pourra voir notre Centre d'un bon côté et on pourra aller se détendre.

Quels sont donc les problèmes qui ont empêchés le Centre de se créer?

Premièrement, c'est le manque de financement, on est sûr d'avoir un million de dollars pour sa création, mais on n'a manqué encore un demi-million.

Voilà comment le fonds d'amortissement est reparti. - Fonds de fiduciaire à la fin de la construction 600 000 \$ - Contribution de C.U.M. 340 000 \$

- Dons sollicités 500 000 \$ - Contribution de la F.E.U.M. 160 000 \$

Total 1 560 000 \$

Donc, il reste à savoir si M. Finn, Recteur de l'Université de Moncton, pourra réussir à ramasser le demi million de dollars. Si on peut réussir à ramasser un million et demi de dollars, on pourra commencer à construire le Centre. Mais il reste un autre problème, c'est qu'on va construire la phase avec la grande salle polyvalente la première ou bien celle avec les Services aux étudiants. Selon M. Dufly, le comité a préféré construire celle avec les Services étudiants en premier parce que les Services seraient une plus grande importance qu'une grande salle. Cette salle pourrait nous servir seulement le soir pour des spectacles ainsi que de suite.

Tandis que si on avait les Services dans la première phase on pourrait s'en servir aussi bien le jour que le soir. Donc, avec les Services, on pourrait attirer les étudiants à venir au Centre au moins une fois par semaine.

Pour quand prévoirait-on le début de la construction et la dernière phase de ce Centre?

Selon M. Dufly, si au référendum les étudiants votent pour le "plan A" et s'ils acceptent la première phase avec les Services aux étudiants, il y a de grandes chances que la construction débute ce printemps même.

M. Dufly prétend que la construction sera terminée dans une année d'années. Du sur l'air construit ce Centre? M. Nadeau est d'avis que

le Centre sera construit dans la direction nord-est du campus. Le comité central de planification du Centre social a étudié plusieurs sites où le centre pourrait être construit. Le développement futur du campus va dans la direction nord-sud.

C'est-à-dire que l'avancement de la Faculté des sciences de l'Éducation et se rendant à la résidence L'Arance. Cet axe est certainement à privilégier pour les deux résidences. Donc, M. Nadeau est très satisfait du lieu où se situe le Centre. C'est-à-dire entre les trois édifices suivantes: la faculté des Arts, la bibliothèque Champlain et la résidence L'Écluse.

Quel est le problème?

Le problème est que les étudiants veulent avoir une grande salle à tout moment où ils peuvent aller quelque chose qui n'a jamais été au centre. C'est-à-dire, on ne tient compte de la définition du Centre social, c'est certainement pas dans un édifice où il y a autre que des bureaux. Ainsi, plusieurs étudiants ont écrit des lettres au Centre pour qu'ils soient déposés dans le Faillon". Selon M. Dufly, les bureaux des Services aux étudiants seraient plus appropriés que le bâtiment des Services. Si on veut y construire la grande salle, on peut se demander aussi pourquoi mettre des bureaux pour les étudiants dans ce Centre puisqu'ils sont déjà situés dans le Faillon". Selon M. Dufly, les bureaux des Services aux étudiants seraient plus appropriés que le bâtiment des Services. Si on veut y construire la grande salle, on peut se demander aussi pourquoi mettre des bureaux pour les étudiants dans ce Centre puisqu'ils sont déjà situés dans le Faillon".

Selon M. Dufly, les bureaux des Services aux étudiants seraient plus appropriés que le bâtiment des Services. Si on veut y construire la grande salle, on peut se demander aussi pourquoi mettre des bureaux pour les étudiants dans ce Centre puisqu'ils sont déjà situés dans le Faillon".

Jérôme St. Cyr
Éditeur News année
(Philosophie)

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Postes ouverts à la
CAEUM ltée

COOP

Comme à chaque année la coopérative renouvelle son conseil d'administration. Selon la constitution, nous avons des membres qui sont élus, avec des mandats différents, 1 an, 2 an et 3 an.

Vu que nous fêtons notre premier anniversaire, nous avons 5 postes à combler pour entreprendre notre deuxième année.

D'après nos procédures, l'assemblée générale élira 5 personnes qui sont intéressées à faire partie d'un mouvement coopératif et qui tiennent à cœur l'évolution de ce projet. Une coopérative étudiante, faite pour les étudiants et par des étudiants.

Par la suite, le nouveau C.A. se réunira et ensemble

libérales) se diviseront les tâches pour assurer le bon fonctionnement de la COOP.

Donc, nous faisons appelle à tous ceux et celles qui sont intéressés à vivre une expérience unique en son genre, qui croient au mouvement coopératif et qui ont le goût d'investir du temps!!

Les postes sont ouverts à partir du 14 au 21 mars 1983. Tu peux déposer ta candidature à la coopérative au sous-sol de l'édifice Taillon.

On l'attend, le mercredi 23 mars 1983 à 19h00 au A-002 des Sciences et Génie.

Carole Marchand
Présidente de la CAEUM



La cotisation
annuelle pour
devenir membre
est de \$ 5.00
payés à la Coopérative.

Tu n'as qu'à
donner deux heures
de travail par
mois à l'intérieur
d'un comité.

Réunion générale pour tous les membres de la CAE.U. ltée.

Par la présente, vous êtes tous convoqués à l'assemblée générale de la coopérative, le mercredi 23 mars à 19h00 au local A-002 de la faculté des Sciences et de Génie.

- 1.- Lecture de l'ordre du jour
- 2.- Election (a) présidente d'assemblée, (b) secrétaire d'assemblée
- 3.- Adoption de l'ordre du jour

- 4.- Bilan des activités pour la période de mars 82 à mars 83
- 5.- Présentation et Adoption du Bilan Financier
- 6.- Présentation et Adoption des démissions du conseil d'administration
- 7.- Election du nouveau conseil d'Administration
- 8.- Autres
- 9.- Levée d'Assemblée

Fonds du Centre étudiant

Depuis déjà plus de dix ans, à la suite d'une entente entre la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton et l'Université de Moncton, il existe un fonds de fiduciaire qui servira à la construction d'un centre étudiant au Centre universitaire de Moncton.

Au moment de la création du fonds, l'Université y versait les surplus de la Librairie Académique pour l'année en cours, soit 16 350\$. L'année suivante, les surplus de la Librairie Académique y étaient versés ainsi que la contribution des étudiants. Et c'est ainsi qu'à chaque année un montant est versé.

Au 30 avril 1982, les versements et intérêts totalisaient les 589 556\$. Le tableau ci-dessous démontre l'analyse du fonds du Centre social étudiant.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
ANALYSE - FONDS DU CENTRE ÉTUDIANT

REVENUS	Surplus- Librairie Acadienne	Contribution étudiants	Intérêts gagnés	Total
Au 30 juin 1971 - création du fonds	\$ 16 350	\$ -----	\$ -----	\$ 16 350
1971-72	19 173	10 970	753	30 896
1972-73	11 829	11 390	3 310	26 529
1973-74	15 074	11 705	5 615	32 394
1974-75	20 243	10 200	7 887	38 330
1975-76	4 094	13 000	14 938	32 032
1976-77	25 393	5 000	17 090	47 483
1977-78 (10 mois)	19 644	24 520	12 078	56 242
1978-79	10 162	36 780	27 104	74 046
1979-80	-----	25 000	39 880	64 880
1980-81	5 643	35 500	43 361	84 504
1981-82	17 186	2 590	66 094	85 870
	\$ 164 791	\$ 186 655	\$ 238 110	\$ 589 556

ENTRE AUTRES

Bourses d'études à l'Université Southwestern Louisiana

L'Université Southwestern Louisiana offre à nouveau cette année une bourse d'études, pour l'année universitaire 1983-84, à un étudiant acadien du Nouveau-Brunswick. Cette bourse a pour but de favoriser les liens entre les Acadiens du Nouveau-Brunswick et ceux de la Louisiane.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à faire la demande, le candidat doit remplir les conditions suivantes:

Être inscrit comme étudiant à temps plein à l'Université de Moncton;
Avoir complété une ou deux années d'études à l'Université de Moncton;

Être acadien du Nouveau-Brunswick.

CONDITION

Le candidat choisi devra s'inscrire comme étudiant à temps plein à l'Université Southwestern Louisiana en septembre 1983.

VALEUR DE LA BOURSE

2 000\$ plus une exemption des frais de scolarité

NOMBRE

1

Bourses de Maîtrise

Le Centre universitaire de Moncton lance à nouveau cette année son programme de bourses de maîtrise pour l'année universitaire 1983-84.

ADMISSIBILITÉ: Pour être admis à concourir, les candidats doivent remplir la condition suivante:

Être admis comme étudiant à temps plein à un programme de maîtrise du Centre universitaire de Moncton.

VALEUR DES BOURSES: 1 500\$ à 3 000\$

DURÉE D'ATTRIBUTION: Les bourses sont valables pour l'année universitaire 1983-84.

SÉLECTION: Critères de sélection

Les principaux critères de sélection sont:

- l'excellence du dossier académique;
- les témoignages d'appréciation de deux répondants choisis par le candidat.

PRÉSENTATION DU DOSSIER: Les candidats qui soumettent une demande de bourse doivent s'assurer que les pièces suivantes seront jointes au formulaire:

- un relevé de notes correspondant à toutes les sessions universitaires complétées;
- deux lettres de recommandation écrites par les répondants choisis par le candidat;
- description du projet de thèse (s'il y a lieu).

Les dossiers incomplets à la date limite ne pourront être soumis au Comité de sélection et, par conséquent, ces demandes ne seront pas considérées.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES: le 1 avril 1983

FORMULAIRE DE DEMANDE: Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande de bourse en s'adressant au:

Service d'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Moncton (NB)
EIA 3E9

PRIX - INSTITUT CANADIEN DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

L'Institut canadien des sciences et de la technologie alimentaire (I.C.S.T.A.), section du Nouveau-Brunswick, offre à nouveau cette année deux prix de 1005 à deux étudiants du Centre universitaire de Moncton.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Être inscrit à temps plein au Centre universitaire de Moncton dans un programme d'études de 1er ou 2e cycle; Maintenir une moyenne académique supérieure;

Être impliqué dans le domaine de l'alimentation (recherche ou autre).

FORMULAIRE DE DEMANDE: Les formulaires de demande sont disponibles au SERVICE D'AIDE FINANCIÈRE, local 410 Taillon.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES: le 1er avril 1983

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à:

Monsieur Sadek Eid, directeur
Département de génie
Faculté des sciences et de génie
Téléphone: 858-3409

DOMAINE D'ÉTUDES

Non défini

DURÉE D'ATTRIBUTION

La bourse est valable pour l'année universitaire 1983-84.

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Les candidats qui soumettent une demande de bourse doivent s'assurer que les pièces suivantes sont jointes au formulaire:

- 1 relevé de notes
- 2 lettres de recommandation
- Une description des activités para-académiques

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES

le 1 avril 1983

FORMULAIRE DE DEMANDE

Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande de bourse en s'adressant au:

Service d'aide financière
Local 410, édifice Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (NB)
EIA 3E9

Bourses d'études Université de Poitiers

Le Conseil Général de la Vienne, le Conseil Général des Deux-Sèvres et le Conseil Général de la Charente-Maritime offrent chacun une bourse d'études de 12 000 francs à un étudiant acadien désirant faire une année d'études à l'Université de Poitiers en France dès septembre 1983.

Cette bourse a pour but de favoriser et encourager un échange culturel entre la France et l'Université de Moncton.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à concourir, les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Être inscrit comme étudiant à temps plein à l'Université de Moncton;
- Avoir terminé au moins une deuxième année d'études à l'Université de Moncton;
- Détenir une bonne moyenne académique;
- Démontrer un intérêt pour les sciences humaines;
- Les détenteurs d'un baccalauréat sont favorisés.

DOMAINE D'ÉTUDES

Histoire, géographie, français ou domaine connexe.

Étudiant(e)s du Québec

Cette année, la date limite de présentation des formulaires de demande de prêt et bourse pour 1983-84 est le 30 JUIN 1983.

En raison de cette nouvelle date limite, les formulaires de 1983-84 seront mis en circulation dès le mois de mars.

Formulaires pré-identifiés

Pour tous les candidat(e)s ayant fait une demande en 1982-83, les formulaires 1983-84 pré-identifiés à leur nom seront acheminés à l'adresse permanente des bénéficiaires.

Formulaires non-identifiés

Les formulaires non-identifiés seront

disponibles, à compter de la fin mars, au Service d'aide financière situé au local 410 de l'édifice Taillon.

Ces formulaires sont destinés essentiellement aux étudiants qui n'ont pas présenté de demande d'aide financière en 1982-83.

LE SCEAU DE L'ÉTABLISSEMENT QUE L'ÉTUDIANT FRÉQUENTERA À LA SESSION D'AUTOMNE 1983 DEVRA ÊTRE APPOSÉ SUR LE FORMULAIRE. VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER AU SERVICE D'AIDE FINANCIÈRE, LOCAL 410, ÉDIFICE TAILLON.

ENTRE LAUTRE

Choix des appartements étudiants

Le choix des appartements étudiants pour l'année universitaire 1983-84 ne sera le samedi 19 mars 1983 au local 239 de l'Édifice Taillon. Si vous ne pouvez pas être présente(e), nous choisirons un appartement pour vous.

Tout(e)s ceux/celles dont le nom apparaît sur la liste ci-dessous sont demandé(e)s de se présenter au local 239 à l'heure indiquée. Si vous n'êtes pas à temps, nous serons obligés de choisir un appartement pour vous. N.B.: Les groupes non choisis peuvent aller chercher leurs remboursements au Service de logement, local 270 de l'Édifice Taillon.

9h à 9h15: Gérard Poitras et Linda Poitras; Robert Tremblay et Francine Vachon; Laurier Thériault et France Gerava-Thériault; Jacques Morand et Gisèle Lavioie; Charles Kanaan et Naqha Khoury.

9h15 à 9h30: Gérald Chabrier et Aureo Jégues; André Rahim Alameddine et Doha El-Siddick; Cyrus Neyssari et Marie-Blanche Olofi; Sophie Langford; Jocelyne Doyle et Odile Dérasac; Lily Ann Gaudet; Nathalie Boudreau et Hélène Veau.

9h30 à 9h45: Jacqueline Costurier, Rachel Pelletier et André Page; Diane B. Pelletier, Lauriane Gagnon

et Mona Denise Belanger; Micheline St-Onge, Bernice Costurier et Sylvie Soucy; Clémence Boudreau, Gertrude Marquis et Kelly Lynn Coghlan; Brigitte Benoit, Madeleine Witvzel et Gail LeBlanc; Michèle Savoie, Brigitte Mills et Sandra Doucet.

9h45 à 10h: Denise Maillet, Claudette Bernard et Colette Boucher; Maryse Ouellette, Denise Emond et Denise Landry; Marthe LePage, Line Arsenault et France Moreau; Eveline Robichaud, Marthe Arsenault et Bernise Savoie; Lise Duford, Patricia Plourde et Madeleine Carrier; Claudette Arsenault, Eva Aubé et Nicole Boucher.

10h à 10h15: André Lebel, François Gagnon et Charles Albert; André Yousine, André Gagnon et Donald Belanger; Marie Arsenau, Michel Viennet et Ronald Pire; André Gionet, Théo Saulnier et Michel St-Onge.

10h15 à 10h30: Reno LeBouthillier, Lucille Hébert et Luc Picard; Francine C. Duguay, Marie-Noëlla Chiasso, Rachelle Richard et Rose-Anne Poirer; Maureen Doucette, Laura Gagnon et Chantal Robichaud; Marcel Lousier et Hélène Poitras et Renée Dorion.

10h30 à 10h45: Hélène Emond, Joanne Haack, Michel Gauthier et Denise Belanger; Chantal Belanger; Marianne Blen-

wedge, Michel Robert Daigle et Marcel E. Viennet; Gilles E. Beaulieu, André Thériault et Michel R. Nadeau; Adèle Arsenau, Guy Chevare et Jean-Guy Chiasso; Luc Lag, Pierre Michaud et Dayne Mockler.

10h45 à 11h: Carmen Ouellette, Lorraine Ouellet, Odette Haech et Chantal Mallet; Léona Marie Arsenault, Edna Marie Gallant, Eunice Marie Arsenault et Cécile Louise Gallant; Lise Losier, Annette Poirer, Suzanne Albert et Carole A. Essiembre; Murielle Deschênes, Lucie Gionet, Diane Lynn Soucy etLETTE Mainville; Anne Ouellette, Sergine Gagnon, Nicole St-Amant et Barbara Gagnon.

11h à 11h15: Linda Lavioie, Monique Belliveau, Denise Côté et Suzanne Chantal; Yvette DeGrâce, Hélène Robichaud, Chantal-DeGrâce et Chantal Duguay; Suzanne Guitard, Clairy Saunier, Lucille Frenette et Luc Picard; Francine C. Duguay, Marie-Noëlla Chiasso, Rachelle Richard et Rose-Anne Poirer; Maureen Doucette, Laura Gagnon et Chantal Robichaud; Pauline Godbout, Louise Dubé et James Hadley.

11h15 à 11h30: Hélène Emond, Joanne Haack, Michel Gauthier et Denise Belanger; Chantal Belanger; Marianne Blen-

ger, Elise Gagnon et Sylvie Y. LeBlanc; Guédy Doucet, Shirley Brideau, Janice Ouellette et Lise Lantigne; Françoise Landry, Francine Landry, Louise Camagna et Anne Marquis; Pauline Albert, Lisette Dugas, Régine Lantigne et Maria LeBouthillier.

11h30 à 11h45: Denise Breau, Lucynda Daigle, Martine Cluett et Denise Ouellette; Diane I. Beaulieu, Carole Poitras-Beaulieu, Valérie Leblanc et Kathleen Stevens; Lise Gallant, Odette Arsenault, Mona Arsenault et Velma Richard; Monique G. Brideau, France Luce, Chantal Givraud et Jacinthe G. Camargue; Brigitte Aucoin, Pierrette Turbide, Marguerite Cyr et Linda LeBlanc.

11h45 à 12h: Annette Hébert, Monique Rioux, Chantal Savoie et Berthe Noël; Annette Boucher, France Resault, Margot Pelletier et Michèle LeBlanc; Dorine Haech, Anne Hébert, Lynn Webster, et Barbara Friguault; Maïlene Arsenault, Brigitte Siret, Violette Boucher et Léona Arsenault; Jacqueline L. Robichaud, Pauline Godbout, Louise Dubé et James Hadley.

12h à 12h15: Ghislaine Boudreau, Chantale Basque, Cora LeBlanc et Annette Hondas; Chantal

Soucy, André Roy, Yvette Pili et Anne Lizotte; Lise C.

Noël, Cécile Anne Chiasso, Nathalie Blaquière et Claudette Noël; Pauline Savoie, Joane Harrigan, Lucienne Arsenau et Danuelle Thériault.

13h15 à 13h30: Alain Cormier, Denis Losier, Daniel Aury et Patrick Dodier; Dari Basque, Ronald Losier, Daniel Léger et Bernard Léger; Jean Barcha, Samir Taleb; Riad Sankari et Christian Barcha; Etienne Boucher, Gabriel Robichaud, Paul Thériault et Yves Dorion; Louis-Marie Ouellette, Rino Malenfant, Jean-Marc Poitras et Pierre Ayotte.

13h30 à 13h45: Eric Mallet, Gilles Leclercq, Louis Blanchard et Marc LeBouthillier; Léo Albert, Sylvain Fretiau, Richard LeBlanc et Paul Thériault; Pierre Lafance, Emilien Chasé, Jean-Marie Beaulieu et François Cormier; Maurice Gallant, Yvon Dubé, Claude Joubert et Mario Léonard; Eugène Robichaud, Réjean Richard, Marc Richard et Denis Morais.

13h45 à 14h: Sylvain Chasé, François Marquis, Denis Laplante, Jean-Michel Fournier; Gilles A. Beaulieu, Charles R. Michaud, Michel R. Martin et David Cuffey; Daniel Losier, Bernard Leger, André Basque et Serge

Lovier; Jacques Jobin, Daniel Côté, Sylvain Allard et Franck Boudreau; François Cyr, Luc Lapointe, Clermont Levesque et Daniel Albert.

14h à 14h15: André Frenette, Barry Legacy, Michel Blanchard et Jean-Marie Eddé; Patrice Ferron, Pierre Lavioie, Jean-Luc Losier et Hector Boudreau; Jean Brousseau, Normand Pilon, Sylvain Fontaine et Pierre Girard; André Arsenau, Denis Poirer, François Gallien et Jacques R. Beaulieu; Denis Savoie, Michel Duguay, Marcel Power et Marc-André Chiasso.

14h15 à 14h30: Alvin J. Gallant, Denis Durapon, Emile Gallant et Donald Bernard; Marcel Paulin, Michel Frenette, Steve Godin et Johnny Grant; François LeBlanc, Johnny St-Onge, Paul Lafrenette et Jacques Arsenault; Michel Wilson, richard Roy, Gaetan Arsenau et Mario Doucet; Houssam El-Mohamad, Mohammad El-Merribhi, Amer El-Merribhi et Bassam Derbouds.

14h30 à 14h45: Roch Poitras, Michel Martin, Michel Poitras et Pierre Morency; Michel Rioux, Jérôme Mallet, Gaëtan Finn et Hermal Chiasso; Denis LeBlanc, Roger Cormier, Danny Parker et Réal Cormier; Charles Chénard, Gilles Boudreau, Claude Léger et Richard Gallant.

Bourses de mérite

Le Centre universitaire de Moncton lance à nouveau cette année son programme de BOURSES DE MÉRITE pour l'année universitaire 1983-84.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

Être inscrit à un programme d'études de premier cycle au Centre universitaire de Moncton pour l'année 1983-84; Avoir complété une première année universitaire ou l'équivalent.

VALEUR DES BOURSES: Jusqu'à 1 000 \$

SÉLECTION DES CANDIDATS: Critères de sélection

Les principaux critères de sélection sont les suivants:

- rendement scolaire supérieur à la moyenne;
- qualités de leadership
- participation aux activités étudiantes, sportives, culturelles, etc.

PRÉSENTATION DU DOSSIER: Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants:

- un relevé de notes correspondant à toutes les sessions universitaires complètes;
- deux lettres de recommandation remplis

par le répondant choisis par le candidat. Les dossiers incomplets à la date limite ne pourront être transmis au Comité de sélection et par conséquent, ces demandes ne seront pas considérées.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES: le 1 avril 1983

FORMULAIRE DE DEMANDE: Les candidats peuvent obtenir les formulaires à demande de bourse en s'adressant

Service d'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Édifice Taillon, local 410
Moncton (NB)
EIA 3E9

Bourse Brideau

ADMISSIBILITÉ: Pour être admis à concourir, les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

Être inscrit au centre universitaire de Moncton pour l'année universitaire 1983-84; Être soit neveu, nièce, petit-neveu, petite-nièce du Père Albert Brideau; Être résident(e) de Grande-Digue, Nouveau-Brunswick.

DURÉE D'ATTRIBUTION: Les bourses sont valables pour l'année universitaire 1983-84.

SÉLECTION: Les principaux critères de sélection sont:

- rendement scolaire supérieur à la moyenne;
- qualités de leadership;
- participation aux activités étudiantes, sportives et culturelles.

PRÉSENTATION DU DOSSIER: Afin d'être complet, le dossier de candidature doit comporter les documents suivants: un relevé de notes et une lettre d'appréciation. Ces documents nous seront transmis par le Bureau du registraire lorsqu'étudiant aura fait sa demande d'admission au Centre universitaire de Moncton.

Les dossiers incomplets à la date limite ne seront pas transmis au Comité de sélection et, par conséquent, les demandes seront rejetées.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES: le 1 avril 1983

FORMULAIRE DE DEMANDE: Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande et tous les renseignements détaillés, s'adressant au conseiller en orientation de l'école ou en écrivant à l'adresse suivante:

Service d'aide financière
Édifice Taillon, local 410
Centre universitaire de Moncton
Moncton (NB)
EIA 3E9

ENTRE AUTRES

Les Média Acadiens Universitaires Inc. Compagnie de gestion de la radio CKUM-MF

Postes Ouverts:
- conseiller(ère) de chaque faculté/école sauf Sciences Sociales et Éducation physique et Sports.

Mise en candidature:
du 7 mars au 15 mars 1983 à 18h00

Journées de "cabafé"
du 16 mars au 22 mars 1983 à 18h00

Journée d'élections
Le 23 mars 1983, de 8h30 à 16h00 dans chaque faculté/école pour les élections du (de la) conseiller(ère)
Les étudiant(e)s qui

Élections '83
désirent se porter candidat (e) aux postes ci-haut doivent faire parvenir leur bulletin de candidature et curriculum vitae à:

Élection de M.A.U. Inc
Att: Sylvie Doiron
Maison des étudiants
EIA 3E9

Éligibilité
Le étudiant(e)s du Centre Universitaire de Moncton qui ont versé à la Fédération des étudiants de l'université de Moncton (F.E.U.M.) la cotisation annuelle dont le montant est déterminé par celle-ci;
- être citoyen(ne) canadien (ne) (ceci est une exigence de la loi fédérale sur la

radiodiffusion, référence chapitre 376).
- s'engage, s'il(elle) est élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes, des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles.

Attribution
Les conseiller(ère)s ont pour tâche essentielle de représenter l'intérêt général des membres. A cette fin, les conseiller(ère)s devront assister aux réunions du conseil de leur faculté ou école respective ainsi que se faire un devoir d'être en contact avec tous les organismes et comités

étudiants ou non-étudiants.
Les conseiller(ère)s
Le durée du mandat sera du 9 février au 31 décembre 1983.

Sylvie Doiron
Président d'Élection
Les Média Acadiens
Universitaires Inc.

ECHOS DES FACULTÉS

14e banquet annuel de commerce

À chaque année, depuis maintenant quarante ans l'Association Étudiante de la Faculté d'Administration prend l'initiative d'organiser un banquet spécial afin de réunir les étudiants et étudiantes en administration et les hommes et femmes d'affaires tant de la ville que de l'extérieur. Cette soirée a pour but de permettre aux étudiants et étudiantes de rencontrer les hommes et femmes d'affaires. Pendant ces rencontres les étudiants et étudiantes pourront acquérir des connaissances supplémentaires en ce qui concerne le monde des

affaires d'aujourd'hui.
De plus, un conférencier invité nous fera part d'une allocution de haut calibre. Cette année, M. Jean G. Cormier, Vice-Président aux affaires corporelles de la "British Columbia Resources", sera cet invité. M. Cormier est natif de Campbellton, Nouveau-Brunswick. Il est diplômé du collège de Bathurst avec un B.A. en philosophie puis il a poursuivi ses études en administration des affaires à l'Université MacMaster à Hamilton, Ontario. M. Cormier fut directeur des Communications et des Affaires Publiques pour

Dofasco, le deuxième plus grand producteur d'acier au Canada. Aussi, M. Cormier fut président de la division des Hôtels et Tours du C.N. Il a quitté le C.N. pour se joindre à la compagnie où il est maintenant.
De 350 à 450 personnes sont attendues au 14ème banquet annuel qui aura lieu le samedi 19 mars 1983 au Grand Salon de l'Hotel Beauséjour. Le tout débute à 18h30 par un cocktail, suivi d'une réception à 20h00 pour se terminer, par la suite, avec une soirée dansante en compagnie de l'orchestre "Ex-Caliber". Le maître de cérémonie sera Mlle Louise

Guerrette, étudiante de 3ème année en administration. Pour assister à cette soirée, on peut se procurer les billets au conseil étudiant de la faculté d'administration au coût de 125 pour les étudiants, 175 pour les professeurs et 225 pour les hommes et femmes d'affaires ainsi que pour les invités de l'extérieur de l'université.
Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Peter Young au 855-9105 ou écrire au Conseil étudiant, Faculté d'Administration, Université de Moncton, Centre universitaire de Moncton, Moncton, N.-B. EIA 3A9.

Semaine de Commerce

C'est du 14 au 20 mars que se déroulera la Semaine de Commerce dans la Faculté d'Administration.
Diverses activités prendront fin les uns de cette période de temps. Voici l'horaire prévu:
Le Lundi 14 mars
19h30 - ouverture officielle à la Grande Cafeteria
Le Mardi 15 mars
11h30 - Exposition d'ordinateurs
11h30 - Séminaire organisé par l'FAIESEC (Association Internationale des Étudiants des Sciences Économiques et Commerciales)
Conférencier invité: Directeur-Personnel pour le Canada National (Région Atlantiques)
Le Mercredi 16 mars
11h30 - Séminaire organisé par le Club Marketing-Management
Thème: "Le Service de consultation Marketing dans la région" avec M. Philip Tétreault.

15h15 - Quiltes (Bowling) gratuits au "Fairlane Bowling Center".
19h30 - Soirée d'Amateurs Local 207 (Faculté d'Administration)
Le Jeudi 17 mars
11h15 - Séminaire du Club Marketing-Management
Thème: "Aperçu de (l'échelle) hiérarchique dans une corporation et où entreprise."
19h00 - Tournoi de cartes "200"
21h30 - Soirée spéciale au KACHO.
Le Vendredi 18 mars
11h15 - Séminaire de FAIESEC
Conférencier invité: M. Victor LeBlanc, "Sherwood Furniture Co."
16h30 - Assemblée Générale (soirée d'un vin et fromage).
Le Samedi 19 mars
20h00 - Banquet Annuel (Hotel Beauséjour).
La Semaine de Commerce - Profitez-en, c'est à nous autres.

LOGO - Concours
La Société d'art oratoire lance un concours afin de trouver un logo qui représenterait les objectifs de la Société. Les conditions de participation sont les suivantes:

- être étudiant à temps plein au CUM;
- présenter une maquette du logo en une couleur (sans compter la couleur du carton);

- remettre la maquette au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, local 236, Edifice Taillon avant le 8 avril;
 - reconnaître que le choix du jury constitué par le comité d'organisation est sans appel.
- Le choix du gagnant sera annoncé le 15 avril prochain. Le logo gagnant rapportera un prix de 100\$ à son auteur.

FORMULE D'INSCRIPTION*

Nom Tél.

Faculté Année Département

Adresse

Date

* Veuillez remettre au Secrétariat de votre Faculté ou École.

Faculté de l'éducation

Ash Important
L'albun-souvenir 82-83 est maintenant en vente pour tous les étudiants ainsi que pour le personnel de la Faculté.
L'albun comprendra diverses photos telles que: les professeurs, les finissants, tous les étudiants des divers départements, les activités qui se sont déroulées durant l'année, les comités et plusieurs autres.
Restez vous souvenez! Achetez en un dès aujourd'hui.
Le succès de l'albun-souvenir dépend grandement de votre appui.
Pour plus d'information veuillez communiquer avec le conseil étudiant.
Mettez de votre attention.
Le comité de l'albun-souvenir

ENTRE AUTRES

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS
Édifice Tallon, suite 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tél. 858-4254, 388-6711

14 mars 1983

EMPLOIS PERMANENTS

ATTENTION! Toutes les finissantes du Centre d'Université de Moncton:

Nous mettons à votre disposition les pages de carrières des journaux suivants:

- 1) le "Globe & Mail" de Toronto
- 2) le "Financial Times"

Les emplois que nous découpons couvrent toutes les disciplines mais touchant particulièrement les domaines suivants:

Éducation
Sciences Infirmières

Sciences Sociales
Les annonces sont affichées au Centre d'emploi sur le campus. Nous vous prions de bien les laisser sur les tabliards afin que tous puissent en bénéficier.

Nous mettons aussi à votre disposition une liste des postes disponibles au Gouvernement des provinces suivantes:

- 1) Alberta
- 2) Nouvelle-Écosse
- 3) Québec
- 4) Nouveau-Brunswick

EDUCATION

Une liste des adresses des districts scolaires provinciaux est disponible au bureau des Services aux étudiants, local 410, Tallon.

SESSONS D'INFORMATION

La COMPAGNIE IRVING OIL voudrait rencontrer toutes les étudiantes de la année BAA, BSA (marketing), Informatique, BA Libre, Génie Industriel (4e année) ou toutes étudiantes intéressées à savoir ce que cette compagnie a à offrir aux finissantes de l'Université de Moncton en 1984. La rencontre aura lieu le 23 mars au local 050 de l'édifice de l'Administration à 13h00.

TEMPS PARTIEL - EN VILLE

Un employeur de la ville de Moncton recherche des candidates pour effectuer un travail de sollicitation par téléphone. Si vous êtes bilingue (bonne connaissance de

l'anglais), et que vous avez une bonne voix téléphonique, cet employeur désire vous rencontrer. Veuillez communiquer avec le Centre d'emploi le plus tôt possible pour de plus amples détails.

EMPLOI PERMANENT

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTS est à la recherche d'une personne qui exécutera les tâches administratives de l'organisme, ainsi que les fonctions du service de l'information.

Les candidat(e)s devront démontrer, par l'entremise de leur curriculum vitae, qu'il(s)elles ont le désir et l'habileté de communiquer et travailler avec des étudiants. On doit aussi avoir un intérêt au domaine des relations publiques et vouloir se relocaliser à Toronto. L'expérience avec l'équipement traitement de texte (word processing) ainsi que l'informatique est un atout mais pas nécessaire. Le salaire est à discuter. Date limite, le 17 mars. Pour plus amples renseignements, communiquer avec le Centre d'emploi.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Le service de traversiers du CN entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard recherche sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983. La description des postes est disponible au Centre d'emploi. Vous devez avoir 17 ans ou plus, être bilingue (français/anglais). Date limite, fin avril.

LE PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC

recherche des SAUVEUR(S) pour l'été 1983. Si vous détenez votre certificat de Sauveteur National et que ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 25 mars 1983.

La CIE COLLEGE PRO-PAINTERS de Toronto a des possibilités d'emploi à titre de peintre dans les régions suivantes des provinces Atlantiques:

- Moncton, Nouveau-Brunswick
- St-Jean, Nouveau-Brunswick
- Dartmouth, Nouvelle-Écosse
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- St. John's, Terre Neuve

Ceux qui ont déjà travaillé pour cette compagnie ont fait des salaires de 45 à 65 l'heure. Si ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

Le MINISTÈRE DU TOURISME de la province du Nouveau-Brunswick recherche des sauveteurs, des interprètes de Parc ainsi que des conseillers aux activités récréatives pour ses parcs, piscines et les plages de la province. Toutes les candidatures pour les positions ci-dessus mentionnées doivent être en bonne condition physique, devraient être récipiendaire d'un certificat en premiers soins ainsi qu'avoir suivi un cours en Réanimation cardio pulmonaire (CPR). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 1er avril.

LA GARDE COTIÈRE DU CANADA recherche des étudiants pour combler des emplois durant l'été 1983. Les emplois sont à Halifax et à Mahone Bay en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick les emplois se situent à Shédiac et à Westfield, à l'Île du Prince Édouard, ils sont à Charlottetown. Les candidat(e)s doivent retourner aux études en septembre 1983 et avoir un permis de conduire valide.

Pour être admissible au poste de matelot, il faut détenir le médillon de bronze et un certificat de moniteur-adjoint de la Croix Rouge. Pour plus d'information, communiquez avec le Centre d'emploi avant la fin du semestre.

Le CAMP ECTUIS de Petit-Rocher, Nouveau-Brunswick est à la recherche de sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983 (10 positions). Les candidat(e)s intéressé(e)s à postuler une demande sont priés de le faire avant le 25 mars car les entrevues auront lieu le 28 mars. Les formulaires de demande sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

La CIE ATLANTIC TOURS de Halifax recherche des guides touristiques pour la saison estivale 1983. Vous devez être bilingues (anglais/français), être disponibles à partir du début juin et être prêts à déménager à Halifax. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi avant le 24 mars.

ATTENTION! ÉTUDIANT(E)S DU QUÉBEC SEULEMENT.

Les fiches d'inscription pour le programme d'été 1983 de placement étudiant de la province du Québec sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Faites vite car le nombre de formulaires reçus est limité.

Nous avons de la documentation sur le programme KATIMAVIK. Pour ceux et celles qui seraient intéressés à travailler pour cet organisme, les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Bourses de l'U de M - 158, 3% d'augmentation

Depuis quatre ans, l'Université de Moncton peut s'enorgueillir d'avoir plus que doublé son budget de bourses aux étudiants. De 90 377\$ qu'il était en 1978-1979, il a passé à 233 420\$ en 1982-1983, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 158,3%. En 1978-79, la moyenne par étudiant représentait 36,86\$. Cette année, en 1982-83, cette moyenne représente plus du double, soit 79,97\$ par étudiant. Le tableau ci-contre illustre bien le progrès enregistré.

Le recteur de l'Université, M. Gilbert Fim, prévoit que ce budget va s'accroître davantage dans les cinq prochaines années grâce aux résultats de la campagne de financement. On sait déjà que plusieurs contributions ont été versées sous la rubrique "aide à l'étudiant".

UNIVERSITÉ DE MONCTON
FONDS EN FIDUCIE - POUR BOURSES

SOLDE AU 30 AVRIL

1979	149 000\$
1980	225 000
1981	355 000
1982	390 000
1983	1 213 000

UNIVERSITÉ DE MONCTON BOURSES ACCORDÉES

ANNÉE	MONTANT	ÉTUDIANTS	MOYENNE PAR ÉTUDIANT
1978-79	90 377	2 452	36,86\$
1979-80	124 304 (37,5%)	2 345	53,01
1980-81	149 965 (20,6%)	2 478	60,62
1981-82	192 076 (28,1%)	2 618	73,37
1982-83	233 420 (21,5%)	2 919	79,97

AUGMENTATION

4 DERNIÈRES ANNÉES	158,3%	19,0%	116,9%
--------------------	--------	-------	--------

James Dixon chez

ZIGGY'S

« Hé bien oui! Tous les dimanches à partir du 20 mars il y aura une soirée pour étudiants au club ZIGGY'S »

ENTRÉE GRATUITE SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE D'ÉTUDIANT.

CULTURE ET ARTS

CKUM EN DIRECT



Des émissions pour toutes vos humeurs...
La grille-horaire est distribuée dans vos Facultés et disponible à CKUM.

Mercredi de 20h à 21h c'est l'émission "Entre parathèses".

Martin Pître et Virginie Saint-Louis vous invitent à une soirée relaxante et romantique. Les pièces qui jouent sont en grande partie franco-européennes accompagnées également de chansons franco-américaines. Les paroles sont riches tout en étant douces et vous portent à la rêverie... C'est une musique que Virginie et Martin adorent et ils aiment partager avec vous leurs goûts et leurs nouvelles découvertes. Les pièces douces dominent dès le début pour faire place au rock et regagne qui termine l'émission. Virginie occupe de la distribution des chansons puisque, comme dirait Martin, elle a l'oreille pour ça. Martin, lui, nous communique les activités du musée acadien et nous informe des nouveautés culturelles. En fait, c'est une

bonne équipe sauf qu'ils aiment beaucoup parler, alors ils se retiennent la langue pour laisser jouer quelques pièces!

Virginie est d'origine française-haitienne, mais elle nous révèle que son cœur est purement canadien avec un penchant acadien. Etudiante en économique de 4^{ème} année, elle considère l'animation à CKUM comme un privilège qui apporte une expérience unique très profitable. "C'est un défi de faire face au micro..."

Martin pour sa part vient de Roberval et étudie en Information communication pour la 2^{ème} année maintenant. Si son nom vous paraît familier, c'est sans doute grâce à son livre de poésie qui fut lancé cette année intitulé *À vos mœurs dans*. L'expérience dans le domaine de la communication ne lui est certes pas inconnue.

Donc, mettez-vous à l'écoute de CKUM-MF, 105.7, et vous découvrirez toujours de la belle musique et des animateurs très sympathiques.

Vendredi de 21h à 24h on écoute "Le rythme d'aujourd'hui" avec John Cavanaugh.

Originaire de Moncton, John étudie en psychologie. Il est en 2^e année et s'est intéressé à la radio dès qu'il est arrivé à l'Université. L'émission qu'il présente se divise en 3 parties.

- de 21h à 21h45: musique dansante.

- de 21h45 à 23h30: rock populaire.

- de 23h30 à 24h: rock doux afin de finir la soirée en beauté. De plus, 2,3 du contenu provient du palmarès canadien et américain et la plupart des pièces sont anglophones. Cet animateur aux yeux bleus prendra vos chansons favorites au 838-4485. Il se fait un plaisir de répondre à vos appels et combler vos demandes spéciales. Vous avez peut-être vu John dans les partys sur le Campus puisqu'il est le D.J. de la disco-moblie CKUM.

Afin de bien vous placer les pieds pour la fin de semaine, ne manquez pas le rendez-vous.

La croix

Et bien et le mal se sont rencontrés à la croix. Là se sont manifestés ensemble l'amour de Dieu pour les hommes et l'inimitié de l'homme contre Dieu. Maintenant toute la question pour chacun de nous se résume en ceci: "Suis-je du côté du monde qui rejette Christ ou du côté du Christ que le monde a crucifié?" Il n'y a rien de comparable à la croix. Elle montre à la fois la justice de Dieu se déplaçant contre le péché et l'appant le Substitut volontaire, Christ, et l'amour parlant de Dieu envers les pécheurs. Elle proclame le juste pardon des

péchés de celui qui croit. Elle est l'œuvre qui tue le péché. Par sa **RÉSURRECTION**, Jésus-Christ a vaincu celui qui a le pouvoir sur la mort, c'est-à-dire le diable.

"Dieu était en Christ, reconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes. Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devenions justice de Dieu en lui." 2 Corinthiens 5: 19-21.

Si tu crois que Jésus-Christ est mort à ta place, qu'il a substitué ce que tu mérites, c'est-à-dire "le salaire du péché" est la mort... Romains 6:23.

Dans la Bible il y a beaucoup de promesses et une entre les autres dit "Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais qu'il ait la VIE ÉTERNELLE. LA VRAIE VIE."

Si Jésus te parle, c'est qu'il t'aime et veut te sauver de la mort éternelle. Reçois par la Foi Jésus-Christ dans ton cœur et Il te sauvera à jamais instant. Il te donnera la VIE ÉTERNELLE. LA VRAIE VIE.

Carole Dion
Éducation élémentaire - 4^{ème} année
pour le Café Chrétien

Le vrai point cardinal

Vous êtes-vous déjà interrogés sur les Biens Terrestres et Célestes que vous possédez? En bien voilà une petite réflexion que vous devez lire si vous voulez en savoir plus long à ce sujet!

Un homme dont les affaires avaient prospéré put acheter tous les champs qui entouraient sa propriété. Un jour qu'il promenait un visiteur dans ses jardins, il le conduisit pour finir en haut d'une tour qui flanquait sa maison et qui surmontait les quatre points cardinaux du tuteur latéral: "Tout cela est à moi!" L'autre, qui avait écouté avec intérêt, tourna l'index vers le ciel, puis demanda: "Et là-haut, que possédez-vous?" Le propriétaire resta muet: il avait de grands biens ici-bas,

mais il devrait tout quitter, sans être "riche quant à Dieu" (Luc 12, 21).

Dans la parabole qui se termine par cette expression, le Seigneur Jésus nous enseigne à considérer les choses de son point de vue, le seul vrai. Que sont les richesses de la terre comparées à celles du ciel?

"Nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter" (1 Timothée 6, 7). Cette constatation donne sa vraie valeur à ce qui fait l'objet des efforts dont se tourmentent bien des mortels, sans se soucier de l'avenir de leur âme. Savez-vous à quel prix Dieu estime votre âme, lecteur? Et ce qu'il a donné pour la racheter? Rien

moins que la vie de son Fils (1 Pierre 1, 18-19).

Péché, mort, jugement, ténébrés éternelles, engraissage terrifiant et inexorable, si Dieu n'avait eu sa compassion, si Christ ne s'était donné lui-même en rançon pour ceux qui croient en lui! (Timothée 2, 6).

Que possédez-vous en haut? On se préoccupe bien de notre confort matériel (maison, vêtements, matériel de vie) mais se préoccupe-t-on de ce qui va arriver à notre âme après notre mort? Et pourtant ce sera pour l'éternité!

François Pelletier
Éducation (orientation)
Maîtrise pour le Café Chrétien

Gala Musical Sudacadie

Le 3^e Gala Musical Sudacadie est prévu pour le samedi 25 juin 1983 à l'église historique Saint-Henri-de-Barachois et se déroulera cette année dans le cadre des 4^{ème} Jeux de l'Acadie qui auront lieu à Cap-Pelé en même temps. Les pré-sélections auront lieu le dimanche 15 mai à Shediac.

Toutes les personnes intéressées à y participer sont invitées de soumettre une demande pour le samedi 7 mai à l'adresse suivante:

Gala Musical Sudacadie
C.P. 478,
Cap-Pelé, N.-B. EDA 1J0
Tél: 577-6227

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom
Tél.
Faculté
Année
Département
Adresse
Date

Veillez remettre au Secrétariat de votre Faculté ou École.

Familles d'accueil pour l'Expo-sciences

Les organisateurs de l'Expo-sciences du Nouveau-Brunswick sollicitent le personnel et les étudiants de la région de loger dans leur famille un ou des élèves de l'intermédiaire ou du secondaire le vendredi 25 mars. S'agit de participants à l'Expo-sciences des écoles francophones et anglophones de la province. Vous pourriez passer

prendre l'élève (les élèves) à la rotunde de la Faculté des sciences et de génie vers 22h00. Ils devraient être de retour à la Faculté le lendemain vers 9h00.

Si vous êtes intéressés, veuillez remplir le talon de cette note et le retourner à N. Srivastava ou à F.E. Girouard, Faculté des sciences et de génie.

L'accepte de loger (étudiants) le vendredi soir 25 mars 1983.
Nom:
Adresse:
l'adresse: Maison:
Bureau:
Préférence: Aucune Forme parven

Pour plus d'information si nécessaire, rejoindre N. Srivastava au numéro 4300 ou F.E. Girouard à 4341.

CULTURE ET ARTS

J'avais dix ans quand j'ai rencontré le bonhomme Arthur pour la première fois "Musik en Scène"

- Tautou s'est égaré parfois dans son cheminement quand c'est tout tirailé entre les différentes options que lui offraient ses compagnons. Pour poursuivre sa démarche, Arthur prend en main son discours et devient cet acteur qui s'amuse à raconter son village.

Dans le village, Louis est ce type "pas comme les autres" vivant en solitaire et de nature peu sociale. Il attire la méfiance d'un voisin comme Arthur, celui qui se dit monique tout-le-monde, celui qui se porte garant d'un conservatisme bien pensant, et bien rigide aussi, même s'il est lui-même peu sociable. Un jour la petite maison de Louis passe au feu. Arthur, évidemment, s'empresse d'aider Louis d'irresponsabilité. Incapable ou refusant de se défendre, Louis est intrigué dans un aile.

Il est difficile de classer avec exactitude ce genre de spectacle. Il se situe quelque part entre le "one man

show", le monologue de persuasion, le récitatif du conteur, le soliloque, la "forme brève", l'improvisé et/ou d'autre encore? Cette forme de spectacle doit être posée à notre avis, à l'apparition du phénomène du café-théâtre tant en Amérique qu'en Europe.

Ce spectacle sera d'abord présenté sur le campus de Moncton les 15, 16 et 17 mars prochains à l'intérieur de la Semaine des Arts. Il y aura deux représentations par jour, à 12h00 (midi) et 20h30 et la 3^e du prix entrée est de 15 pour les étudiants et de 25 pour les autres. Les billets sont en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'Université et à la Grange trois minutes avant chaque représentation.

Par la suite, il ira représenter l'Université lors du Festival International du Théâtre Universitaire à Nantes, France, du 20 au 30 mars. Ensuite, il partira en tournée, du 15 au 28 avril, auprès des polyvalents de la région du sud-est de la province.

"Musik en Scène" s'est terminé avec la présentation de Beaubasim au Kacho, le 26 février dernier, et le jury s'est réuni en fin de semaine pour poser son verdict final. On peut affirmer que le concours en général fut un succès: bien que des faiblesses restent à affaiblir au niveau organisationnel, il est cependant probable de voir se continuer un tel événement dans le futur, sous une autre forme.

Le jury a donc posé son choix sur le groupe "TAKSI" qui, sans conteste, les a le plus impressionnés, tout au niveau du professionnalisme qu'au niveau de la précision d'exécution de leur répertoire. Cependant, des mentions sont faites aux autres groupes où des éléments prometteurs existent.

Comme on le sait le groupe "TAKSI" ira bientôt en studio-Campus avec un 45 tours (studio CMS et Édition du Barachois) et présentera un spectacle à l'auditorium des sciences de

l'Éducation à l'Université de Moncton, le 20 mars prochain. Ce sera donc une excellente occasion pour ceux qui n'auront pas eu la chance de les voir et cette production est en collaboration avec TV 10 de Moncton qui remettra au groupe une cassette vidéo de leur spectacle.

Des possibilités de tournée s'envisagent très bien, éci éci et fautonne prochain, pour ce groupe très prometteur.

Musik en Scène est donc un bon coup de file dans le spectacle musical amateur et francophone de la part du Conseil Académien de Coopération Culturelle (en Atlantique) et du Secrétariat d'État et on peut être assuré de voir un tel événement se reproduisant.

Pour plus d'information communiquer avec:

Marc DesRoches
Shédias, N.-B.
tél: (506) 386-3045
382-7307
532-6886

CINÉ-CAMPUS

Permettez-moi de souligner aux responsables du Ciné-Campus que la rigidité avec laquelle il(s)elles appliquent les règlements est l'effectivement tenace. L'histoire des cartes étudiantes ("Stupides?") du Front, 14 fév. 1983, p. 3 leur cause des maux de tête, je n'en ai aucun doute. Je comprends très bien le point de vue des responsables, qui ne cherchent qu'à mettre en application, tant bien que mal, les règlements déjà établis.

Malgré la difficulté à comprendre pourquoi ces mêmes responsables s'acharnent à nous chasser du Ciné-Campus alors que la musique du film joue encore, et que le générique tourne. Je commence réellement à m'empêcher de la façon dont on nous invite subitement à quitter la salle: soit en allumant de la fumée, soit en nous glissant, ou en nous fanant sur la cervelle avec du rock.

Un film qui se défile, quelques minutes suffisent, et l'appréciez beaucoup qu'on ne les laisse.

Nicole Laplante
non étudiante

Constitution Alliance des Étudiant(e)s du Nouveau-Brunswick

I. Le nom de l'organisation est l'Alliance des Étudiants du N.-B. (ALLIANCE)

II. L'ALLIANCE utilise les deux langues officielles anglaises et françaises.

III. L'ALLIANCE représente les vœux et intérêts des étudiants du Nouveau-Brunswick.

IV. Toutes les associations d'étudiants post-secondaires indépendantes du Nouveau-Brunswick peuvent devenir membres de l'ALLIANCE.

V. Tous frais seront égaux par membre.

VI. C'est le devoir de chaque membre de respecter la Constitution, By-laws, et règlements de l'ALLIANCE.

VII. Les décisions de l'ALLIANCE seront faites par le Conseil.

1. Le Conseil contient les représentants des membres.

2. Chaque membre a un vote, fait par son représentant officiel.

3. Le membre élu est responsable de disséminer toutes informations de l'ALLIANCE, avec un mandat journalier à la prochaine réunion du Conseil. N'importe quel délégué du parti peut servir comme officier officiel d'information de l'ALLIANCE.

4. Le quorum du Conseil est 50% des membres de l'ALLIANCE.

5. Les réunions du Conseil seront régies par "Robert's Rules of Order", sauf où autrement indiqué.

6. Des votes par procuration sont permis pour les propositions exigeant des périodes de notification.

7. Le membre élu doit fournir des services de président traduction gratuit.

8. Une notification doit être donnée pour chaque réunion du Conseil.

9. Le procès-verbal de chaque réunion du Conseil doit être distribué en deux semaines de la réunion.

10. Toute réunion du Conseil est ouverte au public.

VIII. Les membres de l'ALLIANCE sont autonomes. L'ALLIANCE reconnaît le droit de chaque membre de rejeter des résolutions du Conseil.

IX. Il y aura une Charte de Principes de l'ALLIANCE. L'acceptance de cette Charte sera obligatoire, après qu'elle est votée à l'unanimité.

X. Une notification d'un mois une semaine est nécessaire pour tout amendement à la Constitution ou Charte de Principes et cette notification doit être écrite. Un amendement ne peut être adopté que par vote unanime.

NOTE: membres: sont les associations décrites dans l'Article IV qui ont été reconnues dans l'ALLIANCE; délégués: sont des gens aux réunions du Conseil au nom d'un des membres. Votes: par procuration: doit être un vote direct, non accessible au porteur.

NOTE: cette version de la Constitution contient quelques changements qui ont par conséquent été adoptés par le Conseil. Ceci sera comme notification d'amendement.

Le grand ménage du printemps des Loisirs socio-culturels

par Martin Pitré

Il faut être acharné pour mettre la main sur Louis Doucet. Assumant par interm les fonctions d'animateur culturel au C.U.M., en plus de son titre d'adjoint administratif des Services aux Étudiants, Louis Doucet a son agenda bien rempli.

C'est que le Service Loisirs-Culturels est l'un de ceux qui requièrent un travail de tout instant. Presque, un mode de vie. Le ciné-campus, les ateliers, les spectacles, l'émission de permis d'alcool pour les parties-savilla ce que Louis Doucet, entouré d'une poignée d'assistants, réussit à diriger.

Depuis décembre 1981, date à laquelle les Loisirs Socio-Culturels perdait subitement, après presque dix ans de services, son animateur M. Vincent Bourgeois, les étudiants n'ont pas encore leur homme culturel attiré. En Assemblée Générale, des intervenants n'ont pas manqué de déplorer la situation. Certes, M. Louis Doucet a pris sur lui d'assumer l'intérim du Service, mais il nous avoue qu'il y a surcharge de travail.

Cependant, la situation s'améliore considérablement. Et pour l'an prochain, le programme des activités sera plus étoffé qu'elle ne l'a été cette année.

Même, les Loisirs Socio-Culturels entreprennent de se refaire une beauté. Bientôt, on connaîtra les résultats d'un projet de restructuration des Services visant à l'orienter dans la voie d'un organisme socio-culturel communautaire.

Enfin, on verra. Avec un budget d'opération de 114005, le Service est complé par les plus importants des Services aux Étudiants. Cela dit, il n'y a pas de quoi se croire riche. "Budget d'opération" signifie que toutes les dépenses, depuis les timbres jusqu'aux voyages, relèvent de ce montant. Cependant, une somme de 500\$ provenant d'une remise de deux dollars par capita des conseils étudiants s'ajoute à ce budget. Asses pour réussir, M. Doucet explique que le Service fonctionnera selon le "budget zéro": on part à zéro dollars et on revient à la fin des semestres.

Le Service tente donc de produire un premier

spectacle qui rapportera des profits servant à subventionner les suivants. André Guigay, le responsable, a permis d'amasser 1500\$ qui sont disparus au show d'essuie. Petit à petit, on arrive ainsi à tenir à flot.

Seuls les ateliers sont auto-suffisants. Le ciné-campus, lui, à cause de sa programmation "intellectuelle" a été déficitaire au premier semestre. Présentement, les cinéphilés semblent apprécier le ciné-campus et le bateau reprend la voie. Si jamais un profit quelconque devait être réalisé, c'est dans un fonds de fiduciaire qu'il serait déposé pour ainsi servir à entretenir les projecteurs du ciné-campus.

Enfin, tout n'est pas au point: la Chorale de l'U de M. et l'Opus 806 demandent au Service un montant qui m'impressionnerait. D'autres souhaiteraient voir le Service Loisirs Socio-Culturel offrir plus de spectacles qu'il n'en a fait déjà. Mais d'ici ce que le projet de restructuration sera réalisé, il est impossible de prévoir quand les améliorations désirées seront entreprises.

CINÉ-CAMPUS
15-16-17 mars
GARE A

